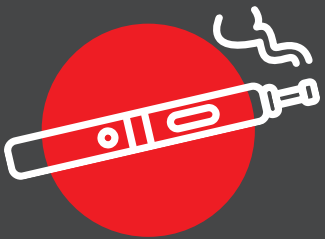




# ARTICLES DE FUMEURS

SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 500 INCENDIES SONT DÉCLENCHÉS ANNUELLEMENT PAR DES ARTICLES DE FUMEURS ? SI VOUS FUMEZ, VOICI LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AFIN DE LIMITER LES RISQUES D'INCENDIE :



## CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

- 🔥 Fiez-vous aux recommandations du fabricant pour son entretien et ne surchargez pas la pile – car une pile trop chargée peut exploser et provoquer un début d'incendie;
- 🔥 Ne laissez pas une cigarette électronique recharger sans surveillance, y compris lorsque vous dormez;
- 🔥 Utilisez les accessoires fournis par le fabricant (chargeur, câble USB, etc.);
- 🔥 Évitez d'utiliser la cigarette électronique en présence d'un cylindre d'oxygène (oxygénothérapie).



## CIGARETTE

- 🔥 Ne fumez pas au lit;
- 🔥 Ne laissez jamais une cigarette brûler sans surveillance;
- 🔥 Ne déposez jamais un cendrier sur une surface instable;
- 🔥 Ne videz jamais le contenu d'un cendrier dans une poubelle;
- 🔥 Ne fumez jamais dans un endroit contenant des produits inflammables;
- 🔥 Utilisez un cendrier à large rebord;
- 🔥 Ne jetez jamais les mégots dans du terreau ou du paillis;
- 🔥 Rangez les briquets et les allumettes hors de la portée des enfants;
- 🔥 Sensibilisez les enfants à l'effet destructeur du feu et demandez-leur d'aviser un adulte s'ils trouvent des briquets ou des allumettes.

